

Mise en relation et forums d'affaires

Les programmes de mise en relation consistent à rapprocher les fournisseurs et les utilisateurs de solutions technologiques vertes. Il s'agit par exemple du "projet d'accélération" mis en place dans le cadre de WIPO GREEN en Amérique latine, faisant intervenir des experts de l'OMPI en technologies vertes auprès d'offices de la propriété intellectuelle de certains pays comme l'Argentine, le Brésil et le Chili. Le Pérou participera à la prochaine phase du projet. Dans le cadre de ces projets, les experts de l'OMPI travaillent avec le personnel des offices premièrement pour identifier les secteurs prioritaires et les besoins spécifiques nécessitant des mesures, deuxièmement pour identifier les solutions technologiques possibles et susceptibles d'améliorer la transition écologique dans ce secteur, et troisièmement pour déterminer comment mettre en relation les utilisateurs et les fournisseurs, notamment en intégrant des solutions technologiques adaptées dans la plateforme WIPO GREEN.

Certains pays conduisent également des programmes nationaux de mise en relation, avec l'office de la propriété intellectuelle ou avec d'autres organismes publics, pour identifier les besoins et les solutions en matière de technologies vertes. Ces programmes rassemblent les parties concernées et les aident à définir des modes de collaboration. C'est également un moyen efficace de mettre en contact les innovateurs du pays avec des partenaires étrangers pour trouver une solution adaptée au marché local et travailler ensemble à sa commercialisation. Dans ce cas, le gouvernement peut rechercher les acteurs présents dans un secteur similaire de technologies vertes et favoriser les contacts. L'office de la propriété intellectuelle peut soit gérer ces programmes directement, soit fournir les données et réaliser l'analyse permettant de définir les parties prenantes à associer, puis laisser un autre organisme public en prendre les rênes.

Dans certains pays, il existe des organisations en dehors de l'office de la propriété intellectuelle, qui œuvrent à la promotion d'une innovation ouverte et d'une collaboration en mettant en relation des partenaires potentiels. Ces programmes peuvent opérer sans distinction de technologie ou bien comporter un aspect écologique.

Parfois plusieurs pays travaillent ensemble sur des activités de mise en relation pour des technologies vertes. Les offices de propriété intellectuelle assurent la coordination pour rassembler les partenaires des pays participant à des événements régionaux.

Cette approche de mise en relation a une variante, qui est l'organisation de "forums d'affaires". Des organismes publics définissent un groupe d'utilisateurs et de fournisseurs/innovateurs dans un domaine lié aux technologies vertes puis organisent des occasions de dialogue, sans intervention gouvernementale ni incitation à conclure des accords.

Certains pays ont créé d'autres formes de mise en relation pour faire avancer la transition écologique. Par exemple, un office de propriété intellectuelle gère une base de données en ligne de spécialistes en gestion et commercialisation de la propriété intellectuelle disposés à travailler avec les PME et à les accompagner. Les prestataires de services sont ainsi mis en relation avec les nouveaux innovateurs pouvant bénéficier de leurs offres. Un certain nombre de PME vertes ont bénéficié de ce programme.

Effet escompté

Favoriser le recours aux technologies vertes en facilitant les échanges entre différentes parties prenantes, généralement mais pas nécessairement des utilisateurs de technologies vertes et des fournisseurs de technologies.

Bénéficiaires

Utilisateurs et fournisseurs potentiels de technologies vertes, innovateurs du secteur des technologies vertes ayant ainsi l'occasion d'établir des partenariats pour renforcer leurs activités de recherche-développement et de commercialisation.

Aspects à prendre en considération pour la mise en œuvre

- Cette approche peut être un moyen efficace de constituer des groupes de parties prenantes pour qu'ils communiquent de manière à trouver des occasions de travailler ensemble au déploiement de technologies vertes nouvelles dans un pays ou une région donné(e) ou à l'échelle mondiale.
- Il est souvent nécessaire de faire appel à des compétences extérieures, par exemple à des experts WIPO GREEN.
- Il peut être difficile de recenser les besoins des utilisateurs de technologies ainsi que les besoins en matière de technologies vertes plus généralement dans des secteurs économiques hautement prioritaires.
- Les programmes de mise en relation peuvent demander beaucoup de ressources. Ils fonctionnent de manière optimale lorsqu'ils comprennent des ateliers et des consultations de parties prenantes, ainsi que des données et analyses sur les besoins en technologies et sur les tendances des secteurs de technologies vertes correspondants. Cela garantit la réussite de la mise en relation.
- Si la mise en relation et les forums d'affaires peuvent aider à établir le contact entre les chercheurs et les fournisseurs de technologies, le processus menant à la conclusion d'un accord peut être long et dépend de nombreux paramètres que les offices de la propriété intellectuelle et WIPO GREEN ne maîtrisent pas.